

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 17 mars 2016 portant nomination des membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé de Normandie

NOR : AFSZ1630205A

La ministre des affaires sociales et de la santé,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles D. 1432-15 à D. 1432-17;

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions;

Vu le décret n° 2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers;

Vu le décret n° 2015-1880 du 30 décembre 2015 relatif aux conseils de surveillance des agences régionales de santé,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé de Normandie :

1. Au titre du I (1^o, c) de l'article D. 1432-15, représentant de l'État : M. Jacques WITKOWSKI, préfet du département de la Manche.

2. Membres des conseils ou conseils d'administration des organismes locaux d'assurance maladie :

a) Au titre du I (2^o, a) de l'article D. 1432-15 :

Mme Marielle KERHARDY, titulaire ; M. Denis REMANDE, suppléant, désignés par la Confédération générale du travail.

M. Frédéric COCHU, titulaire ; Mme Marie-Claire LEMOIGNE, suppléante, désignés par Force ouvrière.

M. Michel NAVARRO, titulaire, désigné par la Confédération française démocratique du travail.

M. Dominique GALLET, titulaire, désigné par la Confédération française des travailleurs chrétiens.

M. Jean-Pierre LANCHAS, titulaire ; Mme Sylvie POUPEL, suppléante, désignés par la Confédération française de l'encadrement-Confédération générale des cadres.

b) Au titre du I (2^o, b) de l'article D. 1432-15 :

Mme Cécile MAHE-LEGOFF, titulaire ; Mme Claudie ALEXANDRE LEMESLE désignées par le Mouvement des entreprises de France.

M. Florian DERLY, titulaire ; M. Alex VARADY, suppléant, désignés par la Confédération générale des petites et moyennes entreprises.

M. Francis BOURNIGAUD, titulaire ; M. Guillaume DARTOIS, suppléant, désignés par l'Union professionnelle artisanale.

c) Au titre du I (2^o, c) de l'article D. 1432-15 : Mme Sylviane PRALUS, titulaire ; M. Grégoire PETIT, suppléant, désignés par la Mutualité sociale agricole.

d) Au titre du I (2^o, d) de l'article D. 1432-15 : M. Alcino ALVES-PIRES, titulaire ; M. Gérard QUEVILLON, suppléant, désignés par le Régime social des indépendants.

3. Représentants des collectivités territoriales :

a) Au titre du I (3^o, a) de l'article D. 1432-15 : M. Guy LEFRAND, titulaire ; Mme Élisabeth JOSSEAUME, suppléante ; Mme Valérie EGLOFF, suppléante, désignés par le président du conseil régional.

b) Au titre du I (3°, b) de l'article D. 1432-15 :

M. Claude LETEURTRE, titulaire ; Mme Maryse OLIVEIRA, suppléante, désignés par l'Assemblée des départements de France.

Mme Agnès FIRMIN-LE BODO, titulaire ; M. Ludwig WILLAUME, suppléant, désigné par l'Assemblée des départements de France.

c) Au titre du I (3°, c) de l'article D. 1432-15 : M. Michel ROCA, titulaire ; M. Yves LAMY, suppléant ; M. Antoine PERRAULT, suppléant, désignés par l'Association des maires de France.

4. Représentants d'associations de patients, de personnes âgées et de personnes handicapées, désignés par le collège de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie réunissant les associations œuvrant dans les domaines de compétences de l'agence régionale de santé :

a) Au titre du I (4°, a) de l'article D. 1432-15 :

Mme Mauricette DUPONT, titulaire.

Mme Annick DUBOIS, suppléante.

M. Dominique RONDU, suppléant.

b) Au titre du I (4°, b) de l'article D. 1432-15 :

M. Philippe STEPHANAZZI, titulaire.

M. Christian CYPRIEN, suppléant.

Mme Maryvonne DEBARRE, suppléante.

c) Au titre du I (4°, c) de l'article D. 1432-15 :

M. Michel LOISEL, titulaire.

M. Alain CLAVIER, suppléant.

Mme Marie-Thérèse DRANGUET, suppléante.

5. Personnalités qualifiées :

Mme Agnès ZARAGOZA.

M. Maurice DROULIN.

Mme Véronique MERLE.

M. Dominique FERME.

Article 2

Participent au conseil de surveillance avec voix consultative, en qualité de représentants du personnel, élus par leurs pairs au sein du comité d'agence prévu à l'article L. 1432-10 du code de la santé publique :

M. Georges AMARANTHE, titulaire ; M. Thomas AUVERGNON, suppléant.

M. Daniel LE BLASTIER, titulaire ; Mme Virginie FOSSEY, suppléante.

Article 3

Le secrétaire général des ministères chargés des affaires sociales est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* des ministères chargés des affaires sociales.

Fait le 17 mars 2016.

Pour la ministre et par délégation :
*Le secrétaire général des ministères
chargés des affaires sociales,*
P. RICORDEAU